

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical  
Séance du jeudi 20 avril 2023 à 18h00  
Délibération N° 2023/002  
COMPETENCE DECI

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt avril à dix-huit heures, le Comité syndical à nouveau dûment convoqué après la séance du 13 avril 2023 pour laquelle le quorum n'a pas été atteint, s'est réuni à la salle de Rivières sous la présidence de **François VERGNES, Président. Mme Ludivine PAYA a été nommée secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT, le Conseil syndical a délibéré valablement sans condition de quorum.  
Date de convocation et d'affichage : 14 avril 2023

COMMUNES	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par	COMMUNES	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par
ALOS	CAUDERAN Alain		X		LE VERDIER				
AMARENS	GUIHABERT Alain	X			LOUPIAC	POZZA Pascal		X	
ANDILLAC	BROS Jacques		X		MEZENS	DUCOS Lucie		X	
BEAUVAIS SUR TESCOU	EGUILUZ Bernard		X		MONTANS	FORET Eric		X	
BERNAC	DELERIS Jean-Michel		X		MONTELS	WARD Eric		X	
BRENS	TERRAL Michel	X			MONTGAILLARD	VIALAR Bernard		X	
BROZE	PRIETO BERCIER Sarah		X		MONTVALEN	DELABRE Gregory		X	F.Vergnes
BUSQUE	GAYRAUD Michel		X		NOAILLES	GINESTE Jean-Philippe		X	
CADALEN	DAVALAN Christian	X			PARISOT	CHARRUYER Sébastien		X	
CAHUZAC SUR VERE	YECHE Francis		X		PEYROLE	CAMALET Alain	X		
CAMPAGNAC	BOULOC Jean-Louis		X		PUYBEGON	CINQ Robert	X		
CASTELNAU MAL	BOSC Frédéric		X		PUYCELSI	LAMBERMONT Ghislain	X		
CESTAYROLS	BERNADOU Francis		X		RABASTENS	PAYA Ludivine	X		
COUFFOULEUX	TENEGAL Denis	X			RIVIERES	MANEN Cyril		X	
DONNAZAC	BREUILLARD Caroline		X		ROQUEMAURE	SOULIES Claude		X	
FAYSSAC	ETERNOT Joël		X		SALVAGNAC	MIRAMOND Bernard	X		
FRAUSSEILLES	BRUN Arielle		X		SENOUILLAC	FERRET Bernard		X	
GRAZAC	FAURE Nathalie		X		ST BEAUZILE	VILLEMIN Bernard		X	
ITZAC	CUIGNET Bruno		X		STE CECILE DU CAYROU				
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François	X			ST GAUZENS	DUZAC Didier		X	
LABESSIERE CANDEIL	HACK Dieter		X		ST URCSISSE	GAUSSERAND Marie Claire		X	
LAGRAVE	SUDRE Didier	X			STE CROIX	BOURG Didier		X	
LARROQUE	HELLAND Mark	X			TAURIAC	MARTINEZ Christian		X	
LASGRAISSES	ASSIE Alain	X			TECOU	SERRUS Thierry		X	
LA SAUZIERE ST JEAN	LAPEYRE Patrice		X		VIEUX	KURGOUALE Rose-Marie		X	

Nombre de Délégués : 50

Présents	13	Représentés	1	Absents	36
----------	----	-------------	---	---------	----

## Défense Extérieure Contre l'Incendie – Service public

Objet de la délibération N° 2023/002

### Approbation du compte administratif 2022

Les éléments présentés par le Président ont été transmis à M Bruno REVERDY, Comptable Public de Gaillac.

Le président propose aux délégués d'approuver le compte administratif 2022 comme suit :

#### Section Investissement :

Dépenses : 10 659.83€

Recettes : 17 141.52€

Résultats cumulés : 4 403.73€

Résultat de l'exercice : 6 481.69€

Résultat antérieur : - 2 077.96€

#### Section Fonctionnement :

Dépenses : 403.20€

Recettes : 45 682.20€

Résultats cumulés : 137 807.19€

Résultat de l'exercice : 45 279.00€

Résultat antérieur : 92 528.19€

Le président se retire et laisse la place à Ludivine PAYA, vice-présidente, afin de procéder au vote du compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré et sous la présidence de Ludivine PAYA, vice-présidente, les membres du Comité Syndical du SMAEPG adoptent le compte administratif 2022 - compétence DECI - annexé à la présente délibération.

#### Résultat du vote

DEL 2023/002		Élus présents	12	Élus représentés	0
Pour	12	Contre	0	Abstention	0

Ont signé le président et la secrétaire de séance,  
 Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,  
 Et publication sur le site internet du syndicat.

Pour extrait conforme,  
 Le président,  
 François Vergnes

